

L'INSTITUT PROFESSIONNEL DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

PRIX DE MEMBRE À VIE

LIGNES DIRECTRICES ET FORMULAIRE DE CANDIDATURE

LIGNES DIRECTRICES

Le prix de Membre à vie souligne les services exceptionnels de valeur durable rendus à l'Institut par un membre titulaire ou retraité de l'Institut qui a fait preuve de leadership pendant au moins 10 ans.

Il faut s'assurer de ne décerner ce prix qu'aux plus méritants. Les proposants devraient tenir compte de ce que le candidat a fait pour se distinguer des autres et quels services sont jugés comme supérieurs à ce qu'on attend normalement d'un membre dévoué. Le fait que le candidat a occupé pratiquement tous les postes à l'Institut et se soit bien acquitté de ses fonctions, d'une manière loyale, ne suffit pas en soi pour justifier une recommandation au prix de Membre à vie de l'Institut. En effet, on s'attend des personnes qui acceptent d'occuper des postes à l'Institut qu'elles y mettent tout le cœur et tout le temps qu'elles peuvent investir après s'être acquittées de leurs autres activités quotidiennes.

La taille du groupe, du sous-groupe, du chapitre ou de la région peut être indiquée, car le fait que les services ont été rendus dans une petite ou grande communauté peut revêtir une certaine importance pour le jury.

Normalement, une personne devrait avoir reçu le Prix de service de l'Institut avant que sa candidature soit recommandée au prix de Membre à vie de l'Institut, même si ce n'est pas là une exigence stricte.

Les proposants doivent tenir compte du fait que le jury n'a que le formulaire de candidature pour prendre la décision d'approuver ou de rejeter la candidature. Ils doivent donc donner des références, des dates et des détails précis pour décrire les réalisations exceptionnelles du candidat.

Le formulaire de candidature ci-joint devrait être lu et utilisé conformément à l'article 26.2 des statuts et l'article 26.2 des règlements de l'Institut et de manière à satisfaire aux exigences et aux critères suivants.

1. Le candidat doit être un membre titulaire ou retraité de l'Institut;
2. Le candidat doit avoir rendu des services exceptionnels d'une valeur durable à l'Institut et avoir fait preuve de leadership pendant au moins dix (10) ans.
3. Le candidat doit avoir au moins six (6) proposants qui doivent être des membres titulaires ou retraités en règle de l'Institut;
4. Le formulaire de candidature doit être rempli le plus soigneusement possible et ne devrait pas contenir plus de 1200 mots sous peine d'être rejeté ou renvoyé à ses proposants pour qu'ils les complètent;
5. Des renseignements supplémentaires peuvent être joints au formulaire de candidature,
6. Le formulaire dûment rempli et signé doit avoir été reçu à l'Institut **au plus tard le 1er septembre 2026, à 17 h (heure d'Ottawa).**

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Candidat au prix de Membre à vie de l'IPFPC

Nom : _____

Groupe : _____ Région : _____

A. Liste des postes occupés à l'Institut et dans les comités de l'Institut et date des mandats

B. Description des services exceptionnels d'une valeur durable pour l'Institut

Veillez fournir :

- ☐ *Un résumé expliquant la nature distinguée des services constants et évidents que le candidat a rendus à l'Institut;*
- ☐ *Une indication claire du temps (y compris des dates) et de la qualité des services assurés par le candidat;*
- ☐ *Des exemples précis;*
- ☐ *La raison pour laquelle ces services sont considérés comme des « services exceptionnels d'une valeur durable » et une description de la façon dont les réalisations du candidat ont profité à l'Institut.*

C. Description du leadership dont a fait preuve le candidat pendant au moins 10 ans (dates comprises).

- *Donner des exemples clairs et concis d'actions et de pratiques qui illustrent la capacité du candidat à accroître le rendement d'une personne ou d'un groupe et à lui permettre de mieux fonctionner;*
- *Expliquer en quoi les capacités de leadership du candidat sont remarquables et en quoi elles ont été profitables aux autres membres et à l'Institut;*
- *Le cas échéant, donner des exemples des qualités du candidat, telles que ses valeurs et son éthique de travail, son sens de l'initiative et des responsabilités, son esprit d'équipe et ses résultats convaincants;*
- *S'ils le désirent, les proposants peuvent donner de courts « témoignages » qui décrivent les résultats obtenus.*

D. Liste des récompenses de l'Institut déjà reçues avec leur date d'attribution

E. Préparation d'un court hommage (facultatif et non inclus dans les 1200 mots)

Les proposants peuvent préparer un court texte pour rendre hommage au candidat quand celui-ci recevra son prix de Membre à vie.

F. Proposants (au moins six (6) membres en règle)

	Nom	Numéro de téléphone	Courriel	Signature	Date
1	<i>Proposant initiateur</i>				

2					
3					
4					
5					
6					

Merci de présenter cette candidature. Le jury des récipiendaires du prix communiquera au besoin avec le proposant initiateur pour obtenir plus d'information.

Le formulaire dûment rempli et signé doit avoir été reçu par le secrétaire exécutif de l'Institut **au plus tard le 1 septembre 2026, à 17 h (heure d'Ottawa).**

L'adresse postale est la suivante :

Bureau du Président
L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada
250, chemin Tremblay
Ottawa (Ontario) K1G 3J8

Les candidatures peuvent également être envoyées par courriel à
Awards@pipsc.ca.